

## Fond de soutien aux œuvres d'animation Drôme Valence Romans Agglo -2024

### Pièces à fournir

- Extrait KBIS
- Relevé d'identité bancaire
- Formulaire DAS ou DSN des 12 derniers mois
- Bilan comptable
- Compte de résultat
- Rapport d'activité
- Devis prévisionnel
- Plan de financement prévisionnel
- Pouvoir (si vous n'êtes pas le représentant légal de l'entreprise).

### Pour les aides à la production :

- Justificatif d'autorisation préalable du CNC
- Copie du contrat avec le diffuseur ou une lettre d'engagement chiffrée précisant l'apport en numéraire

### En cas de co-production ou production exécutive ou prestation :

- Courrier d'engagement de la structure drômoise et/ou devis avec précision du montant en Drôme

### Contenu du dossier artistique :

- lettre de demande signée et datée précisant le montant de l'aide souhaitée,
- le nom du producteur, sexe, email, tel, adresse du producteur
- le nom du réalisateur, sexe, email, tel, adresse du réalisateur
- le nom du scénariste, sexe, email, tel, adresse du scénariste
- l'engagement du projet en terme écologique : contenu, production, diffusion
- note d'intention du producteur précisant la stratégie de développement du projet, ainsi que le calendrier de développement : 1 page maxi ; Cette note devra plus particulièrement expliciter quel est le lien (artistique, culturel, patrimonial) du projet avec le territoire de la Drôme,
- note d'intention du réalisateur et, le cas échéant de l'auteur-scénariste : 1 page maxi,
- pour les aides à la production : le scénario de l'œuvre.
- pour les aides au développement : un synopsis, le traitement (scénario non obligatoire)
- les éléments graphiques du projet (story-board, décors, personnages),
- la filmographie de la société de production, la filmographie du réalisateur et, le cas échéant, de l'auteur-scénariste, ainsi que le(s) précédent(s) film(s) du réalisateur utile(s) à l'appréciation du dossier, sous la forme d'un lien actif, intégré au dossier
- le plan de réalisation en Drôme (tâches effectuées localement, nombre de semaines de travail, nombre d'artistes et de techniciens concernés, ...),
- le cas échéant, une copie de la convention d'écriture et de développement signée avec le diffuseur
- Contrats de droits d'auteur (écriture, adaptation, création graphique, réalisation, selon le stade d'avancement du projet)